

SYSTEME

AU FIL DES JOURS

Octobre 2014

N° de Parquet 13326000020 – Senlis - PV 427/2014

Comment dévoiler les liens entre la mafia d’en bas, cette petite mafia traditionnelle qui pullule autour des maires et dont la violence locale, quotidienne, sournoise, envahit les villages formant un chapelet de délinquants minables autour du député du jour ?

Qui tire les ficelles des Procureurs successifs au Parquet de Senlis pour en faire un bastion des délinquants de la vénerie ?

Rien ne change aux faits avérés, répertoriés, dénoncés. Ils sont tous classés sans suite.

N° de Parquet 960058/1 N° d’Instruction 01/97/69 Procès Verbaux N° 1162/1999, N° 5028/1999, N° 593/2000, N° 819/2000, N° 1533/2000, N° 1822/2000, Plainte du 17/07/02 Service ABUSE@wanadoo.fr, Plainte du 12/08/02 Service ABUSE, N° 3441/2002, N° 4130/2002, N° 2443/2002 N° 5450/01, N° 1861/2003, Plainte du 21/11/03 Service ABUSE, N° 1119/05, N°3595/06 … etc. etc.

Les Procureurs comme les Juges des TGI d’ailleurs sont là pour couvrir la « haute mafia », celle de la bonne société, celle des membres des équipages de vénerie, au croisement des affaires économiques et des clientèles politiques ; celle à qui tous les crimes lui sont permis.

La petite pègre vassale qui pullule autour et qui applaudit à l’occasion des messes de Saint Hubert a aussi ses « affaires », son business, ses intérêts.

La corruption qui règne dans la « Justice » n’est pas à l’ordre du jour des agendas politiques. La chasse à courre a des beaux jours devant elle, les Procureurs à leur solde y veillent. Ils peuvent continuer à tuer, aucun magistrat n’y mettra son nez.

Preuves, plombs, expertises : le déni se fait toujours au bénéfice des mêmes détenteurs dont l’argent et le pouvoir sont les seules valeurs de référence.

La corruption des Procureurs n’est pas marginale, elle au c&oeur du système dirigeant la France. La loi de la République s’arrête aux portes de la forteresse des Parquets, bastions des crimes impunis.